

# 2020

À chaque année, de concert avec les parties prenantes, un plan de déploiement est réalisé afin de s'assurer de déployer les bons projets au bon moment. Le choix des actions se fait en regard d'éléments contextuels divers tels que la situation actuelle, les opportunités présentes, les probabilités de partenariats, la disponibilité des ressources humaines et financières, etc. Cet exercice annuel permet également de veiller à une répartition équitable des actions à mettre en œuvre au travers des cinq axes d'intervention de la Politique de développement social et communautaire ainsi qu'auprès des différents groupes de population en situation de vulnérabilité.

LA MOBILITÉ DES PERSONNES	Axe 1		RESPONSABLE
		ACTIONS DU PLAN D'ACTION	
	1	Contribuer à l'élaboration et au déploiement d'un projet pilote de tarification sociale du transport en commun.	DVC
	7	Créer un axe structurant de desserte en transport en commun sur le boulevard Guillaume-Couture et sur la route des Rivières ainsi que dans les quartiers.	BMD
	8	Renforcer l'interconnexion du transport en commun entre Lévis et Québec.	BMD

L'HABITATION ET LE MILIEU DE VIE	Axe 2		RESPONSABLE
		ACTIONS DU PLAN D'ACTION	
	1	Élaborer une stratégie de développement du logement social, abordable et de qualité ainsi qu'un plan d'action, sur la base des recommandations formulées pour chacune des mesures envisagées.	URBA
	4	Contribuer à faire connaître l'offre de logements sociaux et abordables disponibles.	URBA
	8	Faire connaître l'offre de logements disponibles auprès des personnes immigrantes et créer des outils favorisant la connaissance des règles et coutumes sur la location de logements.	DVC
	9	Maintenir des activités d'accueil et d'échanges interculturelles telles que l'édition annuelle de la Fête de la diversité culturelle.	DVC
	11	Implanter un projet de médiation citoyenne en lien avec la consommation de cannabis et autres cas de nuisance.	POLICE
	12	Évaluer la possibilité de déployer l'approche Voisins solidaires dans la municipalité et définir le cadre de soutien aux initiatives citoyennes.	DVC
	13	Participer activement à l'initiative la Fête des voisins propulsée par le Carrefour Action Municipale et Famille (CAMF).	DVC
	15	Poursuivre l'intervention menée pour équiper les bâtiments municipaux ciblés d'un défibrillateur externe visible et facile d'accès ainsi que les modalités d'application.	INCENDIE
	18	Déployer le Programme de mesures de rechange général qui vise à permettre le recours à des mesures de rechange à l'endroit d'une personne majeure à qui une infraction est imputée plutôt que l'application des mesures judiciaires prévues au Code criminel.	JURIDIQUE
	23	Identifier les situations problématiques nécessitant un travail en réseau et une action conjointe des différents partenaires et mettre en place des trajectoires d'intervention ou des protocoles de collaboration intersectorielle ainsi qu'un mécanisme pour les maintenir effectives.	DVC

LE DÉVELOPPEMENT DE QUARTIER À ÉCHELLE HUMAINE 	Axe 3	
	ACTIONS DU PLAN D'ACTION	RESPONSABLE
3	Poursuivre la mise en place des mesures favorisant l'approvisionnement de la Ville auprès des entreprises d'économie sociale.	APPRO
8	Agir comme agent de liaison entre les initiatives collectives émergentes et les ressources du milieu.	DVC
14	Mettre en œuvre les plans particuliers d'urbanisme (PPU) dans une approche de collaboration avec le milieu, en y intégrant les principes de développement social et d'accessibilité universelle.	DEV
15	Élaborer et mettre en œuvre un plan de développement de jardins communautaires ou collectifs.	DVC
16	Soutenir des initiatives contribuant au maintien et au développement de l'agriculture urbaine.	DVC
17	Élaborer une politique environnementale et un plan d'actions environnementales qui tiennent compte des principes du développement social et qui renforcent la mise en place de conditions favorables aux personnes en situation de vulnérabilité ou ayant des particularités.	ENV
21	Attribuer des vocations à certains parcs et espaces verts en fonction des besoins et des intérêts de la population.	DVC

L'ACTION COMMUNAUTAIRE ET LA COHÉSION SOCIALE 	Axe 4	
	ACTIONS DU PLAN D'ACTION	RESPONSABLE
6	Participer aux travaux de mise en place d'une approche territoriale intégrée (ATI) en développement social et communautaire sur le territoire de Lévis.	DVC
7	Faciliter la mise en relation des acteurs du développement social et communautaire partageant des missions communes ou ayant des projets communs.	DVC
12	Déployer le programme municipal IPC (Indice de présence aux citoyens) qui consiste à mettre à contribution les équipes du Service de la sécurité incendie dans les activités communautaires d'organismes lévisiens.	INCENDIE
13	Sous réserve des sommes remises à la Ville de Lévis dans le cadre de l'entente relative au Fonds de développement des territoires, poursuivre l'attribution d'aides financières pour des projets structurants améliorant les milieux de vie (PSPS).	DEV
17	Sous réserve des fonds disponibles et des critères d'attribution des sommes, agir comme effet de levier financier pour des projets de partenaires soutenant la réalisation d'actions prévues au plan d'action de la Politique de développement social et communautaire.	DVC
18	Coordonner les travaux assurant le développement de projets en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale sur le territoire lévisien et s'inscrivant dans le cadre de la mesure 11 du Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023 (PAGIEPS).	DVC
19	Contribuer à l'amélioration, à la consolidation et à la promotion du Centre d'information et de référence 211 Québec et Chaudière-Appalaches.	DVC



## Axe 5

ACTIONS DU PLAN D'ACTION		RESPONSABLE
4.b	Mettre à la disposition de la population du matériel sportif et récréatif en libre-service et sans frais dans les milieux ciblés.	DVC
7.d	Contribuer à l'amélioration et à la bonification du programme ACCÈS-LOISIRS Lévis ainsi qu'à sa promotion.	DVC
7.c	Maintenir la gratuité aux activités locales de médiation culturelle (p. ex., série de concerts dans les parcs, programmations des Journées de la culture, activités de médiation culturelle au Lieu historique du chantier A.C. Davie)	DVC
10	Évaluer la possibilité de se doter de bibliomobiles (bibliothèques sur roues).	DVC
15	Mettre en œuvre le Plan d'action de la Ville de Lévis à l'égard des personnes handicapées.	DVC
19.a	Participer à la mise en place d'un salon de l'emploi intégrant des ateliers destinés aux personnes immigrantes et aux personnes ayant des particularités.	DEV
20	Adopter des pratiques de gestion permettant aux jeunes étudiants à l'emploi de la Ville de concilier les études et le travail.	DGCH DEV DVC
26	Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action pour soutenir l'accueil et l'intégration sociale des personnes immigrantes à Lévis, et ce, en cohérence avec le Plan d'action main-d'œuvre de la Ville de Lévis.	DVC
27	Évaluer la possibilité de la mise sur pied du Programme jeunes pompiers et en assurer son déploiement dans le cas d'un bon niveau de faisabilité.	INCENDIE